



LE PERRAY **infos**

LES ÉTANGS DU PERRAY

BIENTÔT RÉSERVE NATURELLE NATIONALE



ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à ...

- **HUREL Matis, José, Dominique** le 8 décembre 2020
- **FLATOT Roxane, Sandrine, Florence** le 12 décembre 2020
- **CHEVALIER Aubin, Pierre, Marie** le 18 décembre 2020
- **MOREUL Erin, Béatrice, Jacqueline, Fernande** le 21 décembre 2020
- **LESTÉ-LASSERRE Loïs, Richard, François** le 23 décembre 2020
- **GUARNACCIA Thomas, Terence** le 1er janvier 2021
- **HERBERT BARRÉ Gabin, Marc, Christopher** le 6 janvier 2021
- **POP Elise, Sophie** le 14 janvier 2021

Ils se sont dits « oui »

- **GUYOT Marion, Eliane, Lucie et LEGER Jérôme, Marc, Valère** le 2 janvier 2021

Ils nous ont quitté

- **CHAPUIS Daniel, Gabriel** le 1er décembre 2020
- **CHANTRENNE épouse MARTIN Eliane, Blanche, Gilberte** le 5 décembre 2020
- **NAUDIN Maurice, Robert, Alexandre** le 17 décembre 2020
- **LE BONGOAT André** le 26 décembre 2020
- **RATEL Louis, Jules, Eugène** le 31 décembre 2020
- **JOLY épouse MINIER Jocelyne, Maria** le 13 janvier 2021
- **SORGNIARD épouse PORTAIL Denise, Françoise** le 22 janvier 2021
- **GAZO veuve ROUSSIN Henriette, Adèle, Angèle** le 26 janvier 2021

LE PERRAY infos

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Geoffroy BAX DE KEATING
COMITÉ DE RÉDACTION Geoffroy BAX DE KEATING, Laurence GALLET, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE
IMPRESSION, CONCEPTION, RÉALISATION Service Communication
CRÉDIT PHOTOS Service Communication, associations perrotines
SERVICE COMMUNICATION 01 30 46 31 15
E-MAIL communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail : publications@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au 01 30 46 31 24 ou publications@leperray.fr Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie ainsi qu'à celui de la médiathèque et sur www.leperray.fr



ÉDITO

Le mot du maire

Chères Perrotines, chers Perrotins,

Voilà un an que notre vie quotidienne a basculé dans la crise sanitaire de la Covid-19. En un an, malgré cette crise, le Perray évolue et pour de bon. En ces temps de préparation du premier budget de la nouvelle municipalité, nous sommes avec les élus toujours plus déterminés à planifier des projets ambitieux pour la commune.

Nous parviendrons pour 2021 à optimiser les dépenses de la collectivité avec un objectif primordial : améliorer la qualité des services publics et accroître les investissements communaux sans augmentation des impôts. Vous pouvez compter sur les membres du conseil municipal pour gérer efficacement les deniers de la commune.

Pour ce nouveau numéro du Perray Infos, je suis fier de vous proposer notre nouvelle formule du magazine municipal. Nous l'avons repensé afin de le rendre plus clair, plus moderne, avec l'envie de vous proposer des contenus différents. La nouvelle rubrique "Grand Angle" présentera à chaque édition des dossiers thématiques illustrés sur les grands projets de la commune.



Autre nouveauté : les actualités du territoire, où nous partagerons avec vous les nouvelles de la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires. Les composantes classiques du Perray Infos ne sont pas oubliées pour autant, avec toujours les informations sur les événements communaux et la vie associative, les infos pratiques ou encore les articles sur l'histoire de la ville.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau Perray Infos !

N'hésitez pas à partager vos avis sur cette nouvelle version à communication@leperray.fr

Bien à vous,

Geoffroy Bax de Keating

SOMMAIRE

- 4. GRAND ANGLE**
ÉTANGS DE SAINT-HUBERT
- 6. DOSSIER**
SÉCURITÉ ROUTIÈRE
- 8. ACTUALITÉS**
- 12. ACTU DU TERRITOIRE**
- 13. ÇA BOUGE**
- 15. ENVIRONNEMENT**
- 16. RETOUR SUR ...**
- 18. À VENIR**
- 19. RENCONTRE AVEC ...**
- 20. MÉDIATHÈQUE**
- 21. CULTURE**
- 22. HISTOIRE DU PERRAY**
- 23. TRIBUNES LIBRES**

ÉTANGS DE SAINT-HUBERT : UNE RÉSERVE NATURELLE

Lundi 18 janvier, Monsieur le Maire a reçu la secrétaire d'État chargée de la biodiversité, Bérengère Abba, lors d'une visite au Perray-en-Yvelines pour la création de la réserve naturelle des Étangs et Rigoles d'Yveline.

Un pas très important dans notre combat pour la préservation de nos espaces naturels !



Le site des étangs de Saint-Hubert et de Pourras, situés l'un à côté de l'autre sur la commune, pourrait devenir une **réserve naturelle nationale**. C'est en ce sens qu'a œuvré la Municipalité en agissant pour la parution d'un décret gouvernemental pour protéger ce paysage remarquable. Le SMAGER (Syndicat Mixte d'aménagement des étangs et des rigoles), dont la mission première du syndicat est de sécuriser les biens et les personnes et d'assurer le bon fonctionnement hydraulique du réseau, grâce à des programmes de réhabilitation d'ouvrages, travaille depuis quinze ans sur le site pour y favoriser la biodiversité. Des aménagements ont notamment été réalisés pour permettre aux espèces d'oiseaux présentes de vivre ici et de se reproduire. La réserve naturelle est une escale migratoire, un site d'hivernage et de reproduction pour près de 230 espèces. Ainsi le nombre d'espèces de végétaux est passée d'une cinquantaine à environ 300 aujourd'hui.

Autour des étangs, plus de 50 espèces dites à "haute valeur patrimoniale" ont été recensées. L'attente est donc forte autour de ce site qui dispose déjà de mesures de protection importantes. Il est déjà classé Natura 2000. En plus d'être **un réservoir d'eau, ce site a un intérêt majeur au niveau environnemental**.

Le passage en réserve naturelle nationale permettrait à ce lieu de prendre une nouvelle dimension. Il permettrait de pérenniser le travail déjà réalisé, de le préserver et de le développer.

A plusieurs reprises, le SMAGER avait tenté de faire passer le site des étangs de Saint-Hubert et de Pourras en réserve naturelle nationale, en vain.

Aujourd'hui, la venue de la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité et le soutien de la Municipalité du Perray

semble donc être de bon augure. Il faudra attendre la parution prochaine du décret pour être fixé.

Cette future nouvelle réserve intègre l'actuelle **réserve naturelle nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines** (d'une surface de 87 hectares), et couvre une surface totale d'environ 308 hectares répartie sur huit communes périurbaines. Elle comprend 11 étangs (de Saint-Hubert et Hollande en passant par ceux de Noës au Mesnil, jusqu'à Saint-Quentin) reliés les uns aux autres par des kilomètres de rigoles et d'aqueducs souterrains.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



2 POLICIERS MUNICIPAUX

assurent chaque jour la sécurité des Perrotins

Pour le Perray, la sécurité routière est notre priorité !

Le bien vivre ensemble sur nos routes passe avant tout par le civisme de chacun. Nous sommes tous piéton, conducteur de deux roues, automobiliste, cycliste... Alors, nous nous devons de réfléchir à des espaces sécurisés pour tous, sans exception. Une route pacifiée, c'est une route plus sûre. A ce titre, la municipalité s'engage pour la sécurité routière au Perray.

- **Le renfort des effectifs de la police municipale et de son équipement** va permettre d'intervenir plus efficacement sur la circulation au Perray ainsi que dans la lutte contre les incivilités routières (stationnements gênants et interdits, excès de vitesses, etc.). Nos policiers municipaux sont assermentés pour la verbalisation et participeront à cette nouvelle étape de sécurisation de la ville.

- **Un système de vidéo-protection est à l'étude.** Il permettra, entre autre, de prévenir et d'instruire plus efficacement les délits routiers sur notre commune, comme s'y était engagée l'équipe municipale. Ces installations sont essentielles et

vont de pair avec une réorganisation rigoureuse de notre police municipale. Les habitants seront évidemment informés et associés par le conseil municipal des prochaines décisions d'installation de caméras.

- **L'amélioration de la sécurité routière par l'éclairage public, par la qualité de la voirie, ou encore par l'aménagement des trottoirs** est un point crucial à développer. La commune pâtit aujourd'hui du manque d'investissement financier de la précédente municipalité pendant des années. Nous programmons l'entretien pluriannuelle rigoureuse de la voirie afin de vous garantir des infrastructures routières maintenues en bon état. Ce travail de fond est indispensable pour la sécurité de tous les usagers de la voie publique.

- **L'installation de panneaux intelligents couplés d'un radar pédagogique laser** auront pour vocation de renforcer l'action de la police municipale et de sensibiliser les conducteurs à une conduite plus responsable et sécurisée. Un premier radar a été installé rue de Chartres et permet à chacun d'adapter sa vitesse à l'entrée du centre-ville.

Le mot de Frédéric Paquet, Adjoint au maire en charge de la sécurité, des mobilités et du logement :



Au Perray, la circulation devient facilement chargée aux heures de pointe en centre-ville et aux abords des écoles. Il revient à chacun d'entre nous d'adapter sa mobilité et son comportement sur la voie publique pour se prémunir des incivilités quotidiennes qui nous mettent en danger. Les engagements de la commune pour une ville plus sûre sont nombreux et nous travaillons déjà avec les élus et la police municipale à leur déploiement.



• **L'installation de ralentisseurs ou chicanes** à des endroits stratégiques de la ville est un moyen certes classique mais efficace pour réduire la vitesse de passage des véhicules. C'est une priorité évidente pour la sécurité de tous. La pose de ralentisseurs et chicanes est prévue sur toute la commune dès 2021.

• **La modification récente des feux tricolores de la rue de la Barantonnerie** a permis de désengorger les abords de l'école élémentaire et de fluidifier la circulation aux heures de pointe. Grâce à l'intervention rapide de nos services et du Département des Yvelines, ce changement significatif était essentiel à la bonne circulation des familles et des riverains.



Vous pouvez compter sur la mobilisation de toute l'équipe municipale pour vous garantir une mobilité apaisée et sécurisée dans le Perray.



Secrétariat de la Police Municipale
01 34 84 82 72
police@leperray.fr



Nouveau radar pédagogique

Le premier panneau est situé au 11 rue de Chartres. Sa valeur ajoutée est d'enregistrer les vitesses dans les 2 sens de circulation 24h/24h nous permettant de faire de précieuses statistiques.

Les premiers relevés montrent que beaucoup de véhicules dépassent de loin la vitesse autorisée. **Sur trois jours de relevés début mars, ce sont près de 10 000 véhicules qui ont traversés la rue de Chartres. Plus de 500 passages se sont faits au-delà des 50 km/h, soit un danger évident pour le centre-ville. Plusieurs pics à 120 km/h ont été enregistrés en journée et cela est intolérable.** Une limite à 30 km/h sur la voie qui traverse le Perray n'est pas à exclure à court terme.

SPORT

Le Perray labellisé terre de jeux 2024

VIVRE
LES JEUX
PARTOUT
EN FRANCE

TERRE
2024
DE JEUX

En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète, et notre commune participera à cette fête exceptionnelle !

Dès aujourd'hui et jusqu'en 2024, le label « Terre de Jeux 2024 » propose à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux, et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants.

Sur les trois objectifs cités par le comité d'organisation, la commune du Perray a déjà engagé de nombreuses actions, que le label « Terre de Jeux 2024 » vient mettre en valeur et renforcer :

• Partager les émotions du sport

Fortes de ses nombreuses associations sportives et en partenariat ou avec l'appui de ces dernières, notre commune propose déjà depuis plusieurs années de nombreux événements festifs autour du sport tels que les semaines sportives (organisées durant les vacances scolaires), la journée Sport&change autour du handicap, le défi sportif, rendez-vous familial incontournable de la fête de la Saint-Eloi, etc.

Pour aller plus loin, notre commune a prévu de renforcer encore, dès que les conditions sanitaires le permettront, les rendez-vous et animations sportives.

• Mettre plus de sport dans le quotidien des habitants

Plus de 23 associations et sections sportives existent déjà au Perray et permettent de proposer aux Perrotins une offre sportive variée. Nos associations bénéficient d'équipements sportifs et d'un cadre privilégié favorisant l'activité d'intérieur et de plein air pour toutes les tranches d'âge.

• Animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux

Un référent communal fera le lien entre notre commune et le Comité d'Organisation au niveau national.

D'ores et déjà, Pierre Bondon, Maire-adjoint en charge de du Sport et de la vie associative et Si-grid Jautard, Responsable du service vie associative élaborent un plan d'action afin de mettre en lumière tous les événements auxquels notre ville sera associée et ainsi créer une vraie dynamique entre les Perrotins et le sport au travers de l'extraordinaire aventure des jeux olympiques.

Une réflexion est en cours afin de concevoir des animations spécifiques à notre territoire, en concertation avec les associations, les habitants ainsi que l'ensemble des acteurs locaux gravitant autour du monde du sport.

• Le Perray, candidate aux Centres de préparation aux Jeux (CPJ) pour accueillir les délégations du monde entier

La commune a également déposé sa candidature pour faire partie de la liste officielle des Centres de Préparation aux Jeux et espérer accueillir des délégations étrangères pour leurs entraînements avant les Jeux. Nous espérons ainsi être sélectionné dans la liste qui sera présentée au moment des Jeux de Tokyo grâce à des infrastructures sportives de qualité, telles que le gymnase communal ainsi que le stand de tir installé sur notre commune (COIE) dont la gestion assurée par la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires nous en permet l'utilisation dans le cadre de la préparation aux JO 2024.

Pour le Perray, obtenir le label Terre de Jeux 2024 est le début d'une nouvelle aventure.

Grâce au label, la commune s'engage à partager ses bonnes pratiques, faire vivre à ses concitoyens des émotions uniques, leur permettre de découvrir des sports et, au final, donner une visibilité exceptionnelle à ses actions grâce au coup de projecteur unique des Jeux.



La commune du
Perray-en-Yvelines est

**FIERE
DE REJOINDRE
L'AVENTURE
TERRE DE JEUX
2024**

ÉCOLE

Soutien scolaire

En ligne depuis février dernier, le perrayreussite.fr propose des exercices et leurs corrigés dans toutes les matières, du CP à la Terminale avec un nombre important de ressources pédagogiques :

- 4 000 cours vidéo
- 20 000 fiches de cours
- 100 000 exercices interactifs
- 700 illustrations animées
- 2 500 sujets corrigés

Abonnez-vous gratuitement

Vous pouvez demander vos accès gratuits à tout moment. Le service scolaire vous adressera un identifiant et un mot de passe. Il est offert par la municipalité à tous les élèves perrotins, du CP à la Terminale.

L'accès à l'instruction est un pilier fondateur pour la jeunesse, et nous ne devons laisser personne de côté. Accessible 24h/24, l'outil offre aux élèves une dimension ludique d'apprentissage et permet aux parents d'accompagner leur enfant, quel que soit son niveau, dans son travail scolaire. Avec leperrayreussite.fr, nous créons un environnement numérique ludique, accessible et moderne pour accompagner les élèves dans leur réussite.



Un soutien scolaire en ligne, du CP à la Terminale

avec

leperrayreussite.fr

La Municipalité est heureuse d'accompagner écoliers, collégiens et lycéens dans leur parcours scolaire...
Pour la réussite de tous !

Le Perray
EN YVELINES

Rentrée 2021-2022

Inscriptions scolaires : cantine / accueil de loisirs / étude

Les pré-inscriptions pour la rentrée scolaire 2021 s'effectueront via le Portail Famille sur le site de la commune (www.leperray.fr) **du 1er au 30 Avril 2021**.

Les inscriptions pour l'étude sont également ouvertes à compter du 1er Avril 2021 et réservées aux enfants scolarisés du CE1 au CM2. Celles-ci seront prises par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles.

Afin que votre inscription via le Portail Famille soit validée, le dossier personnel de chaque famille nécessite aussi la remise des documents suivants que vous pourrez transmettre par mail (scolaire@leperray.fr)

après avoir effectué la pré-inscription de votre enfant :

- La fiche de renseignements, restauration scolaire et ALSH (une par enfant) ;
 - Le protocole de panier-repas pour toute allergie ou intolérance alimentaire ;
 - Avis d'imposition 2021 sur vos revenus de l'année 2020 ou avis de situation déclarative ;
- Une copie de la page DTP du carnet de vaccination (si modification par rapport à l'année précédente ou non transmise).

Toute inscription incomplète ne sera pas validée.

Toute fréquentation aux accueils périscolaires nécessite obligatoirement une inscription effectuée sur le Portail Famille du site de la ville www.leperray.fr.

Le portail famille est accessible depuis une connexion internet 24h/24 et 7j/7.

Création d'un nouveau cabinet au Pôle Médico-Social

En février dernier, le premier étage du Pôle Médico-Social a fait l'objet de travaux afin d'intégrer un nouveau cabinet médical.

Le cabinet du docteur Pires a été modifié afin de déplacer l'accueil et d'intégrer un nouveau cabinet qui accueillera le docteur Larue, médecin généraliste.



Pôle Médico-Social
6 rue de l'Église
78610 Le Perray-en-Yvelines

Distribution de sacs de déchets verts

Distribution de sac de déchets verts sur le site de la Mare au Loup (14, rue de Houdan):

- **Vendredi 26 mars** de 14h à 17h
- **Samedi 27 mars** de 10h à 16h

Un fléchage sera mis en place pour indiquer le lieu de distribution sur place. Les sacs sont à retirer en personne, merci de vous munir d'un justificatif de domicile.



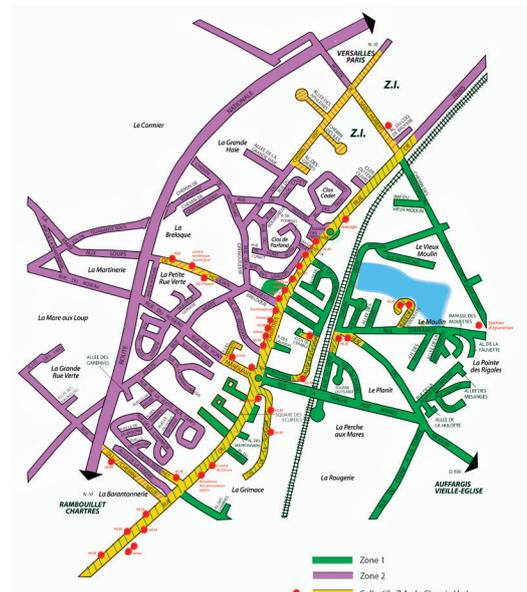
Collecte des déchets verts

- **Le Perray 1** : Mercredi 24 et 31 mars, mercredi 7, 14, 21, 28 avril.
- **Le Perray 2** : Jeudi 25 mars, jeudi 1er, 8, 15, 22, 29 avril.

Plan des zones disponible sur le site de la commune : leperray.fr/collecte-des-dechets/

Collecte des ordures ménagères

- **Ordures ménagères** : Tous les vendredis matin
- **Emballages** : Un lundi sur deux l'après-midi (lundi 1er, 15 et 29 mars, lundi 12 et 26 avril)
- **Verre** : Zone 1 : lundi 22 mars / Zone 2 : mardi 23 mars.



**Allô Autonomie,
0 801 801 100
+ d'écoute !**

Pour toutes vos questions liées aux droits
et demandes des personnes âgées
ou en situation de handicap
...

**... NOS TÉLÉCONSEILLERS
SONT À VOTRE SERVICE !**



HORAIRES ÉTENDUS !
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30
Le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
autonomie78@yvelines.fr

+ D'INFOS SUR
yvelines-infos.fr et 78-92.fr



Sècheresse 2020 : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Suite aux nombreuses demandes réceptionnées en Mairie, la Préfecture nous informe que notre dossier sera prochainement transmis au Ministère de



l'intérieur pour examen par la commission interministérielle, après réception du rapport d'expertise établi par Météo France sur l'année 2020 (rapport généralement diffusé au cours du 2ème trimestre de l'année suivante).

Les arrêtés de reconnaissance ne seront probablement pas émis avant juin/juillet 2021. Dès réception, l'arrêté sera adressé individuellement aux personnes ayant déjà déposé un dossier en Mairie (pour les autres, il sera disponible sur le site de la ville et à l'accueil de la Mairie).

Plus d'infos : agros@leperray.fr

Allô Autonomie

Des difficultés pour gérer le quotidien, s'habiller, faire sa toilette, ses repas ou pour réaliser des démarches pour obtenir une aide technique, financière ou plus spécifique ? Le dispositif départemental Allô Autonomie offre écoute et orientation à destination des publics seniors ou en situation de handicap.

Allô Autonomie est joignable 0 801 801 100 (prix d'un appel local) du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30, par mail : autonomie78@yvelines.fr ou via un formulaire en ligne sur www.78-92.fr (rubrique Aides et Services).

Allocations chauffage

Peuvent prétendre à l'allocation « consommation d'énergie » (chauffage) : les personnes âgées de 65 ans et plus non imposables, les grands handicapés titulaires de la carte d'invalidité (80 % et plus)

Documents à fournir :

- dernier avis d'imposition
- les 3 dernières factures EDF / GAZ / FUEL
- une pièce d'identité
- une carte invalidité à jour
- un RIB.

Allocations téléphone

Peuvent prétendre à l'allocation « téléphone fixe ou mobile » : les personnes âgées de 65 ans et plus non imposables, les grands handicapés titulaires de la carte d'invalidité (80 % et plus)

Documents à fournir :

- dernier avis d'imposition
- les 3 dernières factures de téléphone (fixe ou mobile)
- une pièce d'identité
- une carte invalidité à jour
- un RIB.

Pour bénéficier de ces allocations, merci de bien vouloir déposer votre demande à la Mairie (CCAS : 01 30 46 31 19) entre le 01/04 et le 30/04/2021.

Imprimé à retirer en Mairie. Tout dossier incomplet ou déposé après le 30/04/2021 sera automatique rejeté.

ACTUALITÉS DU TERRITOIRE



Aide financière

La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires aide les propriétaires désirant installer un récupérateur d'eau de pluie en finançant, à hauteur de 30 % et dans la limite de 700€, l'acquisition du matériel (d'un montant supérieur à 150€ HT). La demande de subvention est à effectuer dans l'année qui suit son achat.

Pour bénéficier de l'aide, une demande de subvention est à remplir (à télécharger en ligne ou sur demande auprès des services de l'agglomération).

Plus d'infos :
www.rt78.fr/habitants/environnement/recupereurs-deau-de-pluie

Changement de la tarification des bornes de recharge pour véhicules électriques

À partir du 1er mars, la recharge sur les bornes déployées par Rambouillet Territoires adopte une nouvelle tarification. Le temps facturé est calculé entre le début et la fin de connexion à la borne de recharge. Toute heure commencée est due.

Pour commander un badge ou découvrir les emplacements des bornes, rendez-vous sur le site Internet dédié : www.rt78-bornes.fr

Transport à la demande: trajet gratuit pour se rendre dans un centre de vaccination

Le Transport à la Demande évolue temporairement : il est rendu gratuit pour les personnes de plus de 75 ans souhaitant se rendre dans un centre de vaccination. Tous les centres de vaccination ne peuvent être desservis par un Transport à la Demande. Les centres desservis se trouvent sur les territoires suivants :

- Houdan - Monfort : Centre de vaccination Houdan
- Marne-la-Vallée : Centre de vaccination Lagny
- Melun Nord : Melun Decourbe
- Milly-la-Forêt : Centre de vaccination Milly-la-Forêt
- Nemours : Centre de vaccination Nemours
- Rambouillet : un arrêt supplémentaire a été créé « Centre de vaccination Rambouillet » (salle Raymond Patenôtre - 64 rue Gambetta)
- Siyonne (Montereau) : Rustic
- Vallée de Chevreuse : Centre de vaccination Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Vexin Est : Centre de vaccination Pontoise
- Vexin Ouest : Centre de vaccination Magny

Comment bénéficier de la gratuité ?

Effectuez votre réservation

- Soit sur le site Internet de réservation
 - Soit sur l'application mobile TAD Île-de-France Mobilités
 - Ou par téléphone au 09 70 80 96 63 du lundi au vendredi (hors jours fériés), de 9h à 18h
- Lors de votre montée à bord, rappelez au conducteur que vous avez plus de 75 ans

Quand réserver ?

Jusqu'à 30 jours avant le jour de votre trajet et au moins une heure à l'avance.

	Temps de connexion	Coût TTC	Coût total TTC
Forfait d'accès à la charge		0,5€	
Première heure	1h	1,5€	2€
Deuxième heure	2h	1,5€	3,5€
Troisième heure	3h	1,5€	5€
Quatrième heure	4h	2,5€	7,5€
Chaque heure supplémentaire		2,5€	

ÇA BOUGE !

Willy Aucoin, Chiropracteur



Willy Aucoin est un chiropracteur diplômé de l'Institut Franco-Européen de Chiropraxie, formation de 6 ans agréée par le ministère de la santé, dont 2 années de pratique au sein du centre de chiropraxie d'Ivry-sur-Seine.

La chiropraxie diagnostique, traite et prévient l'apparition des troubles musculaires, articulaires et neurologiques par une prise en charge manuelle globale et non médicamenteuse du patient prenant en compte son histoire personnelle et médicale, ses habitudes de vie et de travail. Les chiropracteurs sont habilités à lire et interpréter des imageries médicales afin d'orienter le traitement. Ainsi ils prennent en charge les personnes de tout âge, du nourrisson à la personne âgée en passant par les personnes actives, sportives et les femmes enceintes par des soins personnalisés adaptés au patient et accompagnés de conseils et d'exercices spécifiques. La chiropraxie est reconnue et réglementée en France et dans plus de 40 pays dans le monde. Elle est partenaire de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) depuis 1997. Le cabinet de chiropraxie fait partie du cabinet de la santé et du bien-être, situé au 51 bis rue de Paris au Perray-en-Yvelines.



La prise de rendez-vous est disponible sur doctolib ou par téléphone au : 06 48 58 33 78

Laurence Bove, HypnoZ'Aide Hypnothérapeute



"Vous vivez des situations difficiles que vous souhaitez changer, l'hypnose thérapeutique peut vous proposer des solutions adaptées. Ne restez pas seul(e), face à votre mal-être, vos souffrances, vos blocages. La communauté des hypnothérapeutes est là pour vous, pour vous épauler et vous accompagner dans la recherche et mise en place de solutions."

L'hypnose permet, en toute sécurité et contrôle, à chacun d'entre nous de s'ouvrir à une perception élargie de notre réalité afin de traverser, soulager, modifier une souffrance vers un mieux-être. Aller dans cet état de conscience élargie va ouvrir des portes en vous pour dénouer certaines habitudes ou comportements qui ne conviennent plus désormais. L'hypnothérapie vous apprend à vous libérer de charges émotionnelles trop fortes, à dépasser certains blocages, à atténuer ou surmonter des douleurs ou pertes encore trop présentes dans votre quotidien. L'accompagnement en hypnose thérapeutique permet de reprendre confiance en soi, prendre conscience de nos capacités oubliées,

changer notre état intérieur, accéder à tout ce potentiel en nous, retrouver des convictions qui vont nourrir des valeurs importantes pour soi et s'auto-riser ainsi les changements souhaités. Être accompagné avec l'hypnose thérapeutique c'est s'orienter vers sa propre solution du problème et non pas rester sur la raison de celui-ci. C'est choisir « d'aller mieux », choisir « comment vivre demain ».

Laurence Bove vous accompagne dans les domaines suivants : Gestion des émotions, Gestion du stress, Peurs, Angoisses, Phobies, Troubles de comportements, Dépendances, Douleurs et deuils

Le cabinet fait partie du cabinet de la santé et du bien-être, situé au 51 bis rue de Paris au Perray-en-Yvelines. Ouverture tous les lundi-mercredi-vendredi et un samedi sur deux, sur rendez-vous uniquement

Visites à domicile possibles pour les personnes à mobilité réduite (à domicile, en milieu médicalisé, en maison de retraite) au Perray et dans les environs immédiats, les mardi - jeudi sur rendez-vous uniquement



Prise de rendez-vous par téléphone au 06 01 76 94 87, par mail : Hypnozaide@gmail.com ou sur www.hypnozaide.com



PROGRAMME DE LA MAISON DES PROJETS

* Les événements sont susceptibles d'être modifiés / annulés selon l'évolution des conditions sanitaires

MARS 2021

Samedi 20 mars - 9h/14h
Atelier de Cycles et Recycle
33 rue de Chartres

Inscription obligatoire
contact@cyclesetrecycle.fr -
06 49 98 36 51
En collaboration avec Cycles et
Recycle

Samedi 20 mars - 10h/11h30 ou 15h30/17h
Construction d'abris à insectes pour le jardin
Rendez-vous devant la salle des Granges.

Inscription obligatoire.
En collaboration avec Agir Pour Notre Environnement

Mercredi 24 mars - 14h/17h

Faire son compost pour jardiner au naturel
Rendez-vous aux Jardins Familiaux - Petite rue Verte
3 séances de 45 min chacune : 14h/14h45 ou 15h/15h45
ou 16h/16h45.

Sous réserve de conditions météorologiques favorables. Participation libre.
Places limitées. Inscription obligatoire.
En collaboration avec Jean-Paul du Répare'Tout et Les Jardins Familiaux

Samedi 27 mars - 14h30/17h

Visite d'un jardin naturel au Perray
Le lieu de rendez-vous sera transmis après inscription
2 séances de 1h chacune : 14h30/15h30 ou 16h/17h.
Sous réserve de conditions météorologiques favorables. Places limitées. Inscription obligatoire.
En collaboration avec le Jardin Partagé

Samedi 27 mars - 14h30/17h

Opération de nettoyage de printemps
Départ de la Place de la Mairie.
Places limitées. Inscription obligatoire.
En collaboration avec Ressources&Vous

AVRIL 2021

Samedi 3 avril - 9h/14h

Atelier de Cycles et Recycle
33 rue de Chartres
Inscription obligatoire - contact@cyclesetrecycle.fr -
06 49 98 36 51
En collaboration avec Cycles et Recycle

Samedi 3 avril - 14h/17h

Répare café
Inscription obligatoire.
En collaboration avec Ressources&Vous

Jeudi 8 avril - 14h/18h

Permanence Info Energie
Réservation : conseil@alecsqy.org - 01 30 47 98 90
Avec l'ALEC SQY et le Département des Yvelines

Mercredi 14 avril - 16h/17h

Récup' créative pour les enfants
Inscription obligatoire.
En collaboration avec Ressources&Vous

Samedi 10 avril - 14h/16h

Atelier de fabrication de produits cosmétiques naturels
Inscription obligatoire.
En collaboration avec Ressources&Vous

Samedi 10 avril - 15h/16h30

Visite pédagogique au centre de valorisation UVEA
A Ouarville, à environ 45 minutes du Perray-en-Yvelines
Inscription obligatoire.
En collaboration avec Sitreva (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets)

Dimanche 11 avril - 14h/17h

A la découverte du patrimoine du Perray
Départ de la salle des Granges du Parc
Inscription obligatoire.
En collaboration avec Histoire et Mémoire du Perray (HMPY) et Agir Pour Notre Environnement

Samedi 17 avril - 15h/17h

Conférence-débat « La sauvegarde des hérissons »
Salle des Granges du Parc
Inscription obligatoire.
En collaboration avec le centre de soins « Les P'tits Kipik » et Agir Pour Notre Environnement

Samedi 17 avril - 9h/14h

Atelier de Cycles et Recycle
33 rue de Chartres
Inscription obligatoire - contact@cyclesetrecycle.fr -
06 49 98 36 51
En collaboration avec Cycles et Recycle

Mercredi 28 avril - 14h/16h

Initiation à la création et la réparation de bijoux fantaisies
Inscription obligatoire.
En collaboration avec Ressources&Vous



Retrouvez l'ensemble des événements de la Commune dans l'agenda en ligne du site de la Ville : leperray.fr/agenda/



Budget participatif, écologique et solidaire de la région Ile-de-France

Les projets écologiques et solidaires, ça continue !

Dans le cadre du second "budget participatif écologique et solidaire" lancé par la Région Ile de France, 7 projets perrotins ont été déposés et ont franchi avec succès la phase d'étude d'appel à projets. Les projets ont été présentés au vote des Franciliens du 10 février au 8 mars 2021. Chaque citoyen, habitant, étudiant ou travaillant en Île-de-France, âgé de 15 ans ou plus ont pu participer et voter pour soutenir les projets locaux et contribuer à l'amélioration de notre ville. Ceux qui seront plébiscités par le plus de votes obtiendront par la Région le financement demandé pour les réaliser. Rendez-vous le 1er avril pour connaître les lauréats du budget participatif écologique et solidaire de la Région Ile de France.

La ville du Perray-en-Yvelines a ainsi proposés 3 projets locaux à intérêt écologique pour le territoire :

- La réfection des allées piétonnes du Parc Municipal sans artificialisation des sols, en vue d'améliorer l'accessibilité de tous à cet espace public.

Zoom sur les projets écologiques et solidaire des associations locales

La restauration des mares communales

Source de diversité floristique et faunistique, les milieux humides tels que les mares assurent des rôles essentiels pour l'homme (régulation, stockage et épuration des eaux de ruissellement, prévention des inondations, alimentation des nappes phréatiques.) A travers ce projet, l'association propose la remise en état des mares communales du Roseau et de la Herse qui présentent un intérêt général pour la commune. Par la suite, l'objectif à atteindre est la sensibilisation du public sur la nécessité de protéger ces milieux à fort potentiel biologique. Porté par Agir Pour Notre Environnement

Pour plus d'informations : budgetparticipatif.smartidf.services/profile/agirpournotreenvironnement

Plus de nature en Ville

A travers son projet de « Plus de nature en Ville » l'association Le Perray Vert a la volonté d'introduire plus de biodiversité dans le quotidien des perrotins, en installant des nichoirs à oiseaux dans les espaces public communaux, et en arborant la Ville, grâce à la plantation d'une soixantaine d'essences et variétés locales (arbres et arbustes), choisies selon leur utilité pour les espèces faunistiques comme les oiseaux, abeilles, etc. A travers ce projet environnemental, l'association a la volonté, entre autre, de lutter contre les impacts du changement clima-

• L'acquisition d'une flotte de vélos à assistances électriques pour les déplacements professionnels des agents de la police municipale de la commune.

• La restauration du verger du Parc Municipal en plantant des arbres fruitiers et essences locales en vue de favoriser la biodiversité et l'appropriation de l'espace public par les habitants.

Pour plus d'informations, c'est par ici :

budgetparticipatif.smartidf.services/profile/mairieduperrayenyvelines



tique et de sensibiliser et diffuser la connaissance autour de l'intérêt écologique de certaines espèces faunistiques et floristiques auprès de la population, notamment les jeunes.

Pour plus d'informations : budgetparticipatif.smartidf.services/profile/associationleperrayvert

Les ateliers de customisation solidaire

L'action de réparation est centrale dans le modèle de l'association Ressources&Vous. Par ce projet d'ateliers de customisation solidaire, l'association souhaite s'outiller pour améliorer la réparabilité des objets et ainsi permettre à plus d'objets d'éviter le statut de déchets.

Pour plus d'informations : budgetparticipatif.smartidf.services/profile/ressourcesetvous

Un moyen bas carbone pour proposer des ateliers itinérants sur le territoire

Depuis longtemps, l'association a le souhait de développer des ateliers itinérants. C'est dans cette dynamique qu'il lui ait venu l'idée de transporter un atelier vélo, à l'aide d'un moyen de transport bas carbone, léger et pratique : un vélo-cargo électrique et équipé. Outre sa grande capacité de transport, ce moyen de transport environnementalement vertueux ne manquera pas de susciter la curiosité. Ce sera une belle occasion de sensibiliser aux sujets des mobilités durables et de l'économie circulaire dans le territoire. Porté par Cycles & Recycle

Pour plus d'informations : budgetparticipatif.smartidf.services/profile/brunocollard

Rendez-vous le 1er avril 2021 sur budgetparticipatif.iledefrance.fr pour connaître les lauréats du budget participatif écologique et solidaire.

RETOUR SUR ...

... Journée de vaccination à la Résidence Autonomie Saint-Jacques le mardi 2 février.

Opération de vaccination dans le cadre de la stratégie vaccinale de l'État qui priorise la vaccination des personnes âgées vivant en résidence autonomie.



Dimanche 7 mars, le Maire s'est rendu au centre de vaccination de Rambouillet où 90 Perrotins de plus de 75 ans ont pu se faire vacciner. Ces personnes sont issues des listes que tient la ville suite aux appels des Perrotins, en vue de sollicitations potentielles des Mairies par les centres de vaccination.

Pour rappel, la vaccination ne dépend pas des mairies mais de l'État.

S'il y a de l'attente, c'est qu'il n'y a tout simplement pas de vaccin.

Il y a depuis le début de la vaccination seulement 450 vaccins par semaine pour la totalité des 80 000 habitants concernés par le centre de vaccination de Rambouillet dont le Perray dépend.

L'inscription se fait sur doctolib.fr.

Pour ceux qui ont des difficultés à s'inscrire, la mairie du Perray continue de tenir une liste d'attente, si une nouvelle opportunité se présente.

En cas de difficultés de déplacements, la municipalité peut vous prendre en charge.

N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS : 01 30 46 31 19.



... le passage du Paris-Nice

Le dimanche 7 mars, les coureurs cyclistes du Paris-Nice ont traversé la commune, au niveau de l'Artoire, lors de la première étape de la compétition.

... les ateliers de la Maison des Projets

La Maison des Projets et l'association locale Kideve ont mis à l'honneur, lors de la précédente programmation événementielle, la vulgarisation des sciences technologiques.

A travers des jeux et ateliers manuels, en duo parent-enfant, une dizaine de participants ont pu découvrir le monde fascinant de la robotique.

Sous la conduite des animateurs spécialisés de l'association, chaque enfant accompagné de leur parent a pu s'expérimenter aux notions de base de robotique et de mécanique.

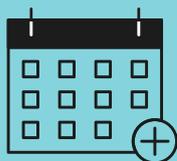
Les familles ont été ravies et ont apprécié de pouvoir se lancer dans l'aventure scientifique !



... la semaine sportive

Retour sur la semaine sportive de février dernier, les jeunes de plus en plus nombreux à s'inscrire ont pu pratiquer plusieurs sports extérieurs, les contraintes sanitaires interdisant la pratique sportive en intérieur. Au programme : VTT, initiation de golf, course d'orientation, pétanque, rugby.





L'AGENDA*

* Les événements sont susceptibles d'être modifiés / annulés selon l'évolution des conditions sanitaires

28 MARS

Marché printanier

**Place de la Mairie
de 8h à 13h**

Grand marché frais de produits de saison.
kberget@leperray.fr
01 78 82 02 57



4 AVRIL

Chasse aux oeufs

**Parc Municipal
de 10h à 12h**

Nombre de participants limité à 150 enfants. Se munir d'un panier. En collaboration avec l'ACAPY et le Comité des Fêtes.
letandemimmobilier@orange.fr

10 AVRIL

**Salle des Fêtes de
La Mare au
20h30**

Annulé

**Concert de
printemps de
l'orchestre
d'harmonie du
Perray (SMPY)**

11 AVRIL

**À la découverte
du patrimoine**

**Départ Place de
la Mairie
de 14h à 17h**

Venez explorer les trésors du centre-ville de votre commune à travers une visite pédagogique guidée. Inscription obligatoire. *maisondesprojets@leperray.fr* - 01 78 82 02 58

18 AVRIL

**Concours de
pétanque "Open"**

**Champs de foire
à partir de 14h**

Petite restauration et buvette sur place. Ouvert à tous, sur inscription. Participation : 5€ par personne.
petanque.leperray@free.fr - *petanque.leperray.free.fr*

**DU 19 AVRIL
AU 23 AVRIL**

**Semaine d'initiation
sportive printemps**

**Structures sportives
municipales
9h30-11h30
14h-16h**

Destiné aux jeunes Perrotins du CM2 jusqu'à 14 ans. Inscriptions avant le 15 avril. Tarif : 15€ *associations@leperray.fr* - 01 30 46 31 23

**21 AVRIL &
24 AVRIL**

**Ressourcerie
de 10h à 18h**

**Opération
"Pin Up"**

Vente spéciale d'articles sur le thème des pin-up des années 50 à 70.
sensibilisation@ressourcesetvous.org
09 51 23 59 31

24 AVRIL

**Salle des Fêtes de
la Mare au
de 10h à 20h**

Reporté

**Compétition
Bodybuilding et
fitness naturel**

Tarifs : 10€ en prévente (*www.afbbn.fr*) 15€ sur place. *contact@afbbn.fr*

24 AVRIL

**Bourse échange
Placomusophilie**

**Granges du Parc
de 8h à 16h**

Ouvert aux amateurs et aux professionnels.
brodaz.maurice@orange.fr
06 07 03 03 43

25 AVRIL

**Commémoration des
victimes et héros de la
déportation**

**Cimetière du
Moulin à 11h**

Marche retour jusqu'à la plaque du Docteur Garfunkel (86 rue de Paris), suivie d'un verre de l'amitié en Mairie.
cabinetdumaire@leperray.fr

1^{ER} MAI

**Parc municipal
à partir de 10h**

**Rallye et exposition de
voitures anciennes**

Circuit de voiture au départ du Parc municipal et à destination de la Vallée de Chevreuse. *kberget@leperray.fr*



Retrouvez l'ensemble des événements de la Commune dans l'agenda en ligne du site de la Ville : leperray.fr/agenda/



Mme Georjon-Pouille

Nouvelle directrice générale
des services à la Mairie

Madame Georjon-Pouille a intégré, début mars, la commune du Perray en tant que directrice générale des services. Le « DGS » occupe une place centrale dans l'organisation de la Mairie. Le projet d'administration qu'il met en place à l'échelle des différents services municipaux découle du projet porté par les élus, qui fixe le cadre général et les grandes orientations.

Votre parcours ?

C'est un parcours assez classique que j'ai suivi : après avoir été diplômée de l'IEP (Science Po) de LYON, et après avoir réussi dans la foulée le concours d'attachée territoriale, je suis entrée de suite dans la fonction publique territoriale en 1995. C'est au gré des mutations de mon conjoint que j'ai pu découvrir des régions et des collectivités de tailles différentes.

Vos expériences passées ?

Je suis partie dans l'Est de la France pour faire mes premières armes à la ville de Belfort à la direction des affaires juridiques et de la réglementation où je m'occupais des affaires foncières et des marchés publics. J'ai également travaillé dans la Région Centre Val de Loire près de Montargis en tant que directrice d'une communauté de Communes dans une zone assez rurale pour gérer des équipements sportifs et économiques et monter des projets tels que la création d'accueil de loisirs et d'espaces jeunes ou encore une Maison de Santé. Ces deux expériences ont été très enrichissantes : à cette occasion, j'ai découvert des élus très investis dans leurs engagements vis-à-vis de leurs citoyens et imprégnés d'un esprit collectif.

Votre intérêt pour ce métier ?

Le monde des collectivités territoriales m'a attiré dès l'université grâce notamment à mes professeurs. Passionnés par ce qui se passait dans les collectivités ils m'ont permis de faire des stages dans leurs collectivités territoriales. Aujourd'hui, j'aime ce métier car c'est un métier de terrain et de contact direct avec les élus et les citoyens. C'est également un métier où l'on demande une grande polyvalence car on touche à des domaines de compétences très différents (espaces verts, petite enfance, jeunesse, sports, social...). On ne s'ennuie jamais.

Vos motivations et ambitions dans l'exercice de vos fonctions ?

Les principales : monter des projets en lien avec les élus et répondre au mieux aux demandes des habitants.

Les compétences/savoir-faire essentiels ?

Les compétences en matière budgétaire juridique et administrative sont essentielles bien entendu. A mon sens, il faut également être disponible et avoir de la rigueur.

Pourquoi avoir choisi la commune du Perray ?

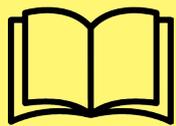
Je cherchais une nouvelle commune, de taille humaine, avec de nouveaux projets. De plus, c'est toujours très motivant de pouvoir participer à la mise en place d'orientations fixées par une nouvelle équipe municipale dynamique suite aux élections de 2020.

Les principales difficultés/principaux challenges ?

En venant au Perray, c'est plutôt un challenge. J'étais DGS depuis 6 ans dans une commune des Yvelines de 3 500 habitants. C'est donc un vrai challenge pour moi d'arriver dans une commune plus importante.

Un mot sur la fonction publique ?

C'est une tradition familiale quasiment que de travailler dans la fonction publique. La plupart des membres de ma famille travaillent dans la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière. Je trouve passionnant de mettre ses compétences au service de l'intérêt général, de participer au plus près à la mise en œuvre de politiques publiques locales. Au final, rendre service et répondre aux préoccupations des citoyens donne beaucoup de sens à notre travail.



LES RECOMMANDATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

SÉLECTION ADULTE

"L'inconnue du 17 mars"



de **Didier VAN CAUWELAERT**,
Albin Michel, 2020

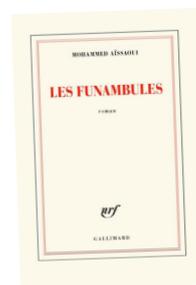
« Il fallait que la planète ferme pour que les cœurs s'ouvrent... » Le 17 mars 2020, par la grâce d'un virus, un sans-abri se retrouve confiné avec une créature de rêve. Est-ce la femme qui jadis enflamma son adolescence, une mythomane, une

perverse manipulatrice ou une ultime chance de survie ? Et si le sort du genre humain dépendait de la relation qui se noue, dans une maison à l'abandon, entre un ancien prof de 38 ans brisé par l'injustice et une exilée en manque d'amour ? Histoire d'amour romanesque qui se métamorphose petit à petit en conte philosophique surprenant sur la place réelle de l'espèce humaine et avec une intrigue originale. Une lecture qui ne se regrette pas malgré son contexte actuel quelque peu anxiogène.

"Les Funambules"

de **Mohamed AÏSSAOUI**, Éditions Gallimard, 2020

Kateb a quitté l'Algérie à neuf ans avec une mère dévouée et aimante mais fortement handicapée par l'illettrisme. Perdus et coincés entre deux pays, ils ont vécu dans la pauvreté dans une cité HLM d'Ile-de-France. Kateb s'est sauvé grâce à la littérature, et à trente-quatre ans, est devenu biographe pour anonymes et particulièrement pour "les sans-voix". Missionné par son ami neuropsychiatre, Kateb s'est engagé à raconter l'histoire des bénévoles travaillant auprès des associations d'aide. Ainsi, il va rencontrer des hommes et des femmes, comme lui en équilibre sur le fil de la vie. Mais encore, pour quelles raisons s'est-il intéressé à ces funambules qui prennent soin des plus démunis ? Reflet du récit personnel de l'auteur, ce livre est un bel hommage à ces gens qui consacrent leur vie à aider les autres. Un texte qui offre une réflexion et sonne très juste.

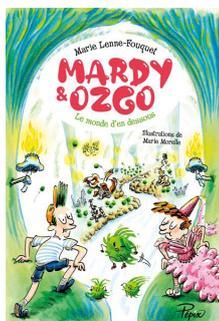


SÉLECTION ENFANTS

"Mardy et Ozgo"

Marie Lenne FOUQUET, Éditions Sarbacane, 2020

Tous les chats d'un village disparaissent un à un. Mardy, 10 ans, l'aîné fantasque aux cheveux verts d'une famille atypique installée récemment, décide de mener une enquête. Pour résoudre le mystère, le garçon sera assisté de son petit frère Ozgo, tout aussi original que lui, perpétuellement déguisé et résolument lunaire, ainsi que de leur sœur encore bébé, Petite. Leur quête les conduira jusque dans un monde souterrain peuplé de boules d'herbe parlantes et baveuses, les Ploozes, qui vivent sous le règne d'un poireau vivant, méchant, énorme et tyrannique. Ce dernier va s'emparer de Petite pour les besoins de son royaume, forçant



les garçons à se lancer dans une aventure périlleuse pour récupérer leur petite sœur et aider les Ploozes à se libérer de l'oppression. Un roman fantastique hilarant, bien construit et agréable à lire, mettant en scène trois personnages très attachants et solidaires. Plaira sûrement à un enfant à partir de 9 ans.

"Un Thé à l'eau de parapluie"

Album de 3-7ans, Aren HOTTOIS,
Seuil, jeunesse, 2020.

Elmo a le cœur lourd, l'automne est là, la pluie ruisselle derrière ses fenêtres, l'été s'en est bel et bien allé... Mais Elmo a un truc. Quand il a le moral en berne, il prépare un thé à l'eau de parapluie. Pour savourer ce breuvage chaud, Elmo a invité ses amis. Ainsi, il leur explique comment l'été a servi à donner l'automne. Histoire mignonne et drôle sur l'automne.




MÉDIATHÈQUE

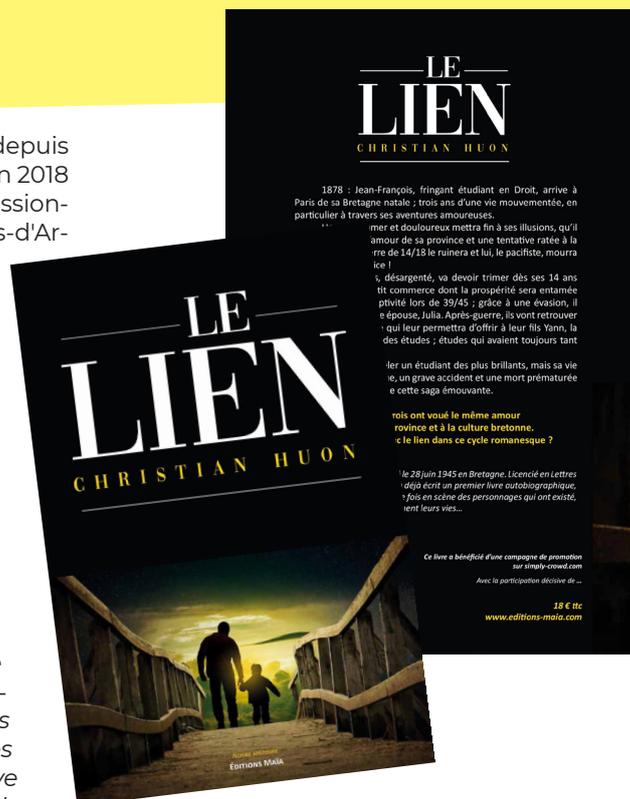
Mardi 16h-18h
Mercredi 11h-18h
Jedi 16h-18h
Vendredi 15h-18h
Samedi 10h-16h30

Espace de la Mare aux loups, 14 rue de Houdan
01 34 84 89 84 – mediatheque@leperray.fr
Blog : <http://mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.com>

TALENT LOCAL

Christian Huon, Perrotin installé dans notre commune depuis 2002, est l'auteur de 2 ouvrages : "Un certain Callac" paru en 2018 et "Le lien", sorti en octobre dernier. Aujourd'hui 75 ans et passionné d'écriture depuis toujours, ce Callacois d'origine (Côtes-d'Armor) est licencié en Lettres Modernes (Sorbonne) et a effectué la majeure partie sa carrière à la SNCF.

Le lien - résumé : 1878 : Jean-François, fringant étudiant en Droit, arrive à Paris de sa Bretagne natale ; trois ans d'une vie mouvementée, en particulier à travers ses aventures amoureuses. Un retour amer et douloureux mettra fin à ses illusions, qu'il compensera par l'amour de sa province et une tentative ratée à la députation. La guerre de 14/18 le ruinera et lui, le pacifiste, mourra la veille de l'armistice ! Son fils, Yves, désargenté, va devoir trimer dès ses 14 ans pour monter un petit commerce dont la prospérité sera entamée par 2 ans de captivité lors de 39/45 ; grâce à une évasion, il rejoint son admirable épouse, Julia. Après-guerre, ils vont retrouver une certaine aisance qui leur permettra d'offrir à leur fils Yann, la possibilité de suivre des études ; études qui avaient toujours tant manqué à Yves. Yann va se révéler un étudiant des plus brillants, mais sa vie sentimentale chaotique, un grave accident et une mort prématurée vont assombrir la fin de cette saga émouvante. Tous les 3 ont voué le même amour à leur belle province et à la culture bretonne. Mais quel est donc le lien dans ce cycle romanesque ?...



Service de portage

Un nouveau service : le portage de livres à domicile en partenariat avec le CCAS et la Médiathèque

Pour qui ? Pour quoi ?

Pour permettre aux personnes empêchées de se déplacer qui ne peuvent pas ou plus venir à la médiathèque, d'avoir accès à la culture et à l'information.

Comment fonctionne-t-il ?

Chaque 1er jeudi de chaque mois, un agent du CCAS apporte les livres préparés par le personnel de la médiathèque, au bénéficiaire, en suivant ses besoins et ses goûts en matière de lecture, mentionnés sur la fiche d'inscription. Le bénéficiaire s'acquitte du droit d'inscription selon le tarif en vigueur.

Comment s'inscrire ?

Après du CCAS au 01 30 46 31 19 ou par mail ccas@leperryay.fr



LES CACHETS de la Mairie



Dans le moment où l'Assemblée Nationale Constituante divise la France en départements, districts et cantons, elle décrète le 14 décembre 1789 la création des municipalités, puis, le 20 mars 1790, elle attribue aux maires, comme marque distinctive, l'écharpe tricolore. La première élection municipale au Perray a lieu le 7 février 1790. À la chute de la Royauté, la République se donne un sceau le 15 août 1792, étendu le 22 septembre à l'usage de tous les corps administratifs, représentant « une femme appuyée d'une main sur un faisceau, tenant de l'autre main une lance surmontée du bonnet de la liberté » dont le dessin est attribué à Augustin Dupré, graveur de la Monnaie.

La Constitution de 1795 supprime les mairies des communes de moins de 5 000 h, remplacées par la municipalité de canton qui délègue un agent municipal. Celle des Essarts incluant Le Perray, se dote d'un cachet **(1)** jusqu'à la réforme de 1800 rétablissant les mairies des communes.



(1)

peu lisible, ci-dessous, celui de Versailles



Napoléon, empereur en 1804, choisit pour sceau l'aigle – symbole de l'Empire Romain – gravé par Pierre-Joseph Tiolier d'après le dessin d'Antoine Denis Chaudet, repris par le bronzier Thomine pour les enseignes de l'infanterie. Le cachet du Perray porte alors un aigle couronné **(2)**.

Avec la Restauration, de 1815 à 1830, reviennent les trois fleurs de lys surmontées de la couronne royale : notre cachet s'adapte **(3)**. En 1830, Louis-Philippe n'impose pas aux administrations le sceau qu'il s'est octroyé. Les communes adoptent une couronne de chêne – la force – et d'olivier – paix et sagesse - noués **(4)**.

La Deuxième République arrête le 18 septembre 1848 la « figure de la Liberté » comme sceau de l'Etat et retient l'œuvre de Jacques-Jean Barre, graveur général de la Monnaie. Elle représente une femme assise drapée à l'antique, la Liberté, un faisceau de licteur dans la main droite et la main gauche sur un gouvernail, la tête laurée de sept rayons. Une urne portant les initiales SU rappelle l'instauration du suffrage universel direct en 1848. Aux pieds de la Liberté se trouvent les allégories des beaux-arts et de l'agriculture et un coq gaulois, la patte sur un globe **(5)**. Il ne semble pas que notre mairie ait eu alors un tel cachet.

Le Second Empire proclamé en 1852, Napoléon III reprend l'aigle impérial de son oncle **(6)**. Après le désastre de Sedan, le 1er septembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale décrète le 25 septembre le retour du sceau de 1848 qui est encore aujourd'hui le sceau de France.

Mais cette nouvelle république, fragile, pourrait laisser placer à tel ou tel prétendant à la couronne. La municipalité du Perray, prudente, choisit de revenir au cachet neutre adopté sous la Monarchie de Juillet **(4)** jusqu'en 1881 où elle adopte définitivement le cachet avec le sceau de la Liberté conçu pour la Deuxième République **(7)**. Les inscriptions du cachet seront modifiées par deux fois : en 1948, lorsque notre commune devient Le Perray-en-Yvelines **(8)** ; en 1968, lors du démembrement de la Seine-et-Oise et la création du département des Yvelines **(9)**.

Michel MAZET
auditeur de l'Atelier d'HMPY

(retrouvez l'article plus étoffé sur le site www.hmpy.fr et consultez la page Facebook de l'association)



(2)



(3)



(4)



(5)



(6)



(7)



(8)



(9)

Tous Perrotins !

Chères Perrotines, Chers Perrotins,

L'équipe Tous Perrotins ! est fière de vous proposer la nouvelle formule du Perray Infos. Cette version a été repensée à notre image, pour marquer un changement positif dans notre commune. Grâce à la mobilisation de la municipalité, le site leper-rayreussite.fr est désormais accessible gratuitement à tous les jeunes Perrotins. C'est une avancée inédite pour la ville, qui permet à présent de bénéficier de cours en ligne de qualité, en complément des enseignements essentiels des professeurs.

Dans cette crise sanitaire, la ville du Perray continue de se mobiliser afin de vous permettre un dépistage PCR gratuit sur la place de la mairie. Celui-ci sera prolongé pour le printemps car nous ne devons pas relâcher nos efforts.

Concernant la vaccination, le centre de Rambouillet dont le Perray dépend, reçoit de l'Etat seulement 450 doses par semaine pour les 80000 habitants de la communauté d'agglomération. Si la situation n'évolue pas, nous ne pouvons vacciner massivement la population et difficilement nos aînés

obligés de s'inscrire sur une plateforme internet aux créneaux saturés. Pour les séniors qui ont rencontré ou rencontrent des difficultés, le CCAS est là pour les accompagner et redouble d'efforts pour obtenir leur vaccination. Ce fut le cas pour la résidence Saint-Jacques mais également pour une centaine de personnes de plus de 75 ans qui ont été accompagnées dans leurs démarches.

Les élus Tous Perrotins ! continuent de se mobiliser pleinement pour votre santé, en témoigne la création d'un cabinet médical supplémentaire en seulement 1 mois qui a permis l'installation d'un nouveau médecin au Pôle Médico-social.

Le printemps est là, prenez bien soin de vous et de vos proches !

Conseillers municipaux - Liste "Tous Perrotins"

Geoffroy BAX DE KEATING, Damien PONT, Chantal LAHITTE, Frédéric PAQUET, Marie-France GROSSE, Jean-Louis BARON, Laurence GALLET, Pierre BONDON, Isabelle LE MINDU, Paul BASTIERE, Marie-José PETER, Pierre-Emmanuel DE GERMAI, Arnaud PELLICCIA, Carole GABIOU, Thomas DESERT, Florence DOIREAU, Jessica BOURABA, Nadia AUGER, Jean-Michel CHAIGNON, Olympe HELOIN, Pierre TESSIER, Evelyne DEVILLIERS.

Le Perray, Notre Commune, Tous en action

Chers Perrotines, chers Perrotins

En ce début d'année, nous avons obtenu de notre nouveau Maire une entrevue afin d'aborder avec lui la question du mode de fonctionnement qu'il souhaitait adopter avec notre équipe tout au long du mandat, sur la manière dont il envisageait notre rôle au sein de l'équipe municipale et lui rappeler qu'un réel débat démocratique devait exister. En effet, durant ces 6 premiers mois de mandat nous avons beaucoup été tenus à l'écart des décisions prises. Beaucoup d'annonces ont été faites dans le Perray Infos sans que nous en ayons été informés au préalable lors des quelques commissions qui ont pu avoir lieu. L'abandon du projet de salle polyvalente dont nous considérons qu'il correspondait à un réel besoin pour les Perrotins et qui devait être en grande partie subventionné au titre du contrat départemental a notamment été acté, ce qui pour nous est regrettable dans la mesure nous avons besoin

d'une structure municipale de taille intermédiaire entre la salle des Granges et la salle des fêtes ouverte à la réservation. Nous sommes par contre satisfaits que certaines actions initiées par l'ancienne municipalité comme l'aide à nos séniors et aux personnes isolées soient reconduites, même si aux dires de certains les prestations offertes soient de moindre qualité. Quant à l'aménagement annoncé de la place de la Mairie et la construction d'une halle couverte qui figuraient également dans notre programme, nous avons demandé à y être pleinement associés, comme du reste l'ensemble des Perrotins dans le cadre d'une véritable démarche de participation citoyenne. Chers Perrotins, s'il y a des sujets sur lesquels nous pouvons être votre relai, n'hésitez pas à nous le faire savoir et à vous rapprocher de nous ; nous sommes et nous resterons toujours à votre écoute.

Conseillers municipaux – Liste "Le Perray Notre Commune" TOUS EN ACTION" Jean-Claude VIN, Dalila IKHELF, Bruno COUJANDASSAMY, Michelle RANGER, Dany MERCIER, Gérard LO RÉ

Ensemble pour le Perray

La liste Liste "Ensemble pour le Perray" n'a pas souhaité publier de tribune libre dans ce numéro du Perray Infos.

Conseiller municipal – Liste "Ensemble pour le Perray" Dounia LAZRAC

Restons connectés !

Suivez l'actualité de votre ville,
son activité municipale
et ses rendez-vous !



VilleduPerrayenYvelines



VilleduPerray



VilleduPerray



VilleduPerray



leperray.fr
VILLE DU PERRAY-EN-YVELINES